

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Le 20 novembre 2020

Circonscription : Dieppe Est

Localité : Saint-Saëns

Établissement : École maternelle Les Petits Tanneurs

Nombre de classe : 3

Présents :

- Enseignants : Mme Macré, Mme Lejeune, M Dumont, M Largeteau

- Représentant municipalité : Mme Lainé Laurence

- Mr Sizorn : Délégué Départemental de l'Education Nationale

- Mr Oyer : délégué aux affaires scolaires à la Mairie de Maucombe

- Membres du comité de parents d'élèves élus : Mme Bichler, Mme Lemercier, Mme Farin

Membres excusés :

Mr Coppin : Inspecteur de l'Education Nationale

Mme Hunkeler, maire de Saint-Saëns

Secrétaire de séance : M Dumont

Préambule :

Présentation des membres du Conseil d'Ecole. Présentation de l'équipe pédagogique. Suite à la demande de M L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Dieppe Est, M Largeteau, directeur de l'école de La Varenne, a accepté d'assurer l'interim de direction de l'école Les Petits Tanneurs à partir du mois de novembre et jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il dispose d'une journée supplémentaire de décharge le jeudi. Mme Loth étant arrêtée, elle est remplacée par M Dumont (lundi, mardi et vendredi) et M Gravier (le jeudi).

L'organisation pédagogique a été légèrement modifiée suite à plusieurs inscriptions. En effet, M L'inspecteur a accepté que Madame Lejeune accueille un groupe de 6 élèves de Moyenne Section avec les Grande section. Les effectifs sont maintenant les suivants :

PS : 18 élèves

MS : 23 élèves

MS-GS : 23 élèves

I. Elections :

Cette année, pour la première fois, les élections ont été organisées uniquement par correspondance. Cela n'a pas modifié la participation des parents.

Nombre d'inscrits : 106

Nombre de votants : 66

Nombre de bulletins blancs ou nus : 9

Nombre de suffrages exprimés : 57

Taux de participation : 62, 26 %

Il est largement supérieur à la moyenne nationale.

II. Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est distribué aux participants. Après lecture, M Largeteau précise que deux précisions sont apportées concernant la crise sanitaire.

Aucune modification n'est apportée. Le règlement est adopté à l'unanimité. Il sera collé dans les cahiers des élèves pour être lu et signé par les parents.

III. Bilan financier de la coopérative scolaire

C'est Mme Macré qui est la mandataire de la coopérative scolaire de l'école. La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE. Les activités organisées par l'école sont couvertes par une assurance versée par l'école à l'OCCE. Les comptes sont vérifiés chaque année et contrôlés par la Cour des Comptes.

Le bilan de l'année scolaire 2019-2020 montre qu'il y a beaucoup plus d'entrées que de sorties d'argent. La crise sanitaire nous a contraints à restreindre les sorties scolaires. C'est la raison pour laquelle il n'a pas été demandé de participation financière aux familles à la rentrée 2020.

Les enseignants attendent que les contraintes liées à la crise sanitaire soient levées pour organiser des sorties scolaires.

Les comptes ont été validés par l'OCCE, la subvention du CCAS sera prochainement versée et la participation de la commune de Maucombe également.

IV. SECURITE

Le plan vigipirate étant renforcé, la présence d'un adulte à l'entrée de l'école le matin et le soir aux horaires d'entrée et de sortie est indispensable. A 13h20 ce sont les enseignants qui assurent cette présence mais le matin et le soir ils sont à l'entrée de leurs classes respectives. Le lundi 2 novembre 2020, une personne de la Mairie était présente mais pas les jours suivants. Madame Lainé se charge de résoudre ce problème rapidement.

Il est rappelé à tous les parents qu'il est très important de respecter les horaires attribués à chaque classe dans le protocole sanitaire afin de limiter le brassage et de ne pas mettre le personnel en difficulté. Cette crise sanitaire nous contraint et chacun doit y mettre du sien pour faciliter l'organisation de la vie à l'école.

Un banc situé dans la cour de l'école est dévissé et présente un risque pour les enfants. Mme Lainé précise que la Mairie va s'occuper rapidement de ce problème.

D'autre part, les enseignants demandent s'il est possible de placer un panneau devant les barreaux de la barrière d'entrée pour éviter que les enfants mettent leurs pieds dessus ou que les chiens passent la tête à travers. Le mécanisme de la barrière pourrait également être détérioré par le poids des enfants... Mme Lainé pense que cela devrait pouvoir se faire prochainement.

V. Vie scolaire

La participation de la classe de GS à l'opération Ecole et Cinéma est maintenue mais reportée. Les trois séances ne sont pas annulées. Les enseignants espèrent pouvoir utiliser le bus du syndicat du collège pour ces sorties.

Les projets ont été mis en suspend compte tenu de la situation.

Les séances vélo ont été faites pendant la première période et au début de la deuxième.

Les décroisonnements sont maintenus. M Dumont travaille avec un groupe de MS le lundi en début d'après midi et M Gravier le jeudi après-midi avec un groupe de GS.

Les activités manuelles du vendredi après-midi se font sans brassage. Il s'agit en cette période de réaliser des décorations pour Noël qui seront installées sur des sapins en partenariat avec la ville de Saint-Saëns.

Les spectacles de Noël étant annulés, la municipalité a décidé d'offrir un jeu éducatif à chaque enfant de la maternelle au CM2.

La distribution des cadeaux se fera le 18 décembre pour l'école maternelle et la Mairie s'interroge avec les enseignants sur l'organisation de ce moment.

VI. Questions diverses

La question soulevée n'est pas directement en relation avec l'école. Il s'agit de l'exposition de photos sur la sente de la Varenne : Jeanne je t'aime

Certaines photos peuvent choquer certains adultes et les plus jeunes enfants. Des parents demandent s'il est possible de déplacer certaines photos pour qu'elles ne soient pas directement sur le trajet des élèves.

Madame Lainé fera remonter cette remarque. Elle se charge de prendre contact avec l'artiste pour envisager une discussion sur l'art, sur ses choix et sur son travail en général.

La séance est levée à 18h40

secrétaire de séance : Damien Dumont, rédaction : Thierry Largeteau